

DECLARATION PREALABLE CAPD du 31 mars 2018

Le SE-Unsa fera une brève intervention préalable qui n'a pas pour objectif d'avoir de réponse particulière si ce n'est des actes en accord avec la demande du terrain.

Nous souhaitons aborder l'état d'esprit dans lequel sont nos collègues dans leur classe. Alors que chacun s'investit totalement auprès des élèves qui leurs sont confiés, de nombreux sujets perturbent la sérénité nécessaire à l'accomplissement de leur travail. Parmi ceux-là, les arbitrages de la carte scolaire toujours incompris par certains, l'attente des décisions définitives concernant les rythmes scolaires alors que les opérations de mouvement devraient commencer la semaine prochaine.

A ces sujets généraux s'ajoutent l'incertitude autour des réponses qui seront apportées aux demandes de temps partiels pour la prochaine rentrée.

Aujourd'hui nous allons étudier 2 sujets importants pour quelques collègues : les départs en formations spécialisées et ceux en formations professionnelles.

Les décisions que vous prendrez seront des signes importants pour la profession.

Enfin nous terminerons notre propos par l'annonce de l'éventuel non recrutement de stagiaires qui interroge en particulier les maîtres formateurs.

Certains sont sereins car ils savent qu'ils pourront, si cette option était maintenue, exercer leur savoir-faire auprès des débutants, T1, T2 voire T3 en appui aux équipes de circonscriptions. D'autres se voient déjà perdre leur décharge d'EMF, ou s'inquiètent d'autres options les plus invraisemblables les unes que les autres.

Dès que les choses seront tranchées de façon définitives, pour le SE-Unsa, malgré ce qu'a dit le secrétaire général du rectorat vendredi dernier, elles ne le sont pas encore

Pour notre part, il est temps que les décisions traduisent la bienveillance rappelée envers les personnels dans l'intérêt des élèves qui leurs sont confiés.